



### LUFRACTIF AC

Edition 7  
Date 12/03/2009  
Page 1/3

#### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

##### IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION

NOM COMMERCIAL LUFRACTIF AC  
CODE FORMULE 1056  
DESCRIPTION/EMPLOI Liquide lavage vaisselle pour machines industrielles

##### FOURNISSEUR

FOURNISSEUR Christeyns France S.A. WEBSITE www.christeyns.com  
ADRESSE rue de la Maladrie 31  
F-44120 VERTOOU  
TEL +33 (0)240 80 27 27  
FAX +33 (0)240 03 09 73

Email : health-security@christeyns.fr

##### TELEPHONE EN CAS D'URGENCE

ORFILA ( INRS ) 01 45 42 59 59  
CENTRE ANTI-POISON DE NANCY +33 (0)3 83 32 36 36  
CENTRE ANTI-POISON BELGIQUE +32 (0)70 245 245

#### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

DANGERS PRINCIPAUX Provoque de graves brûlures.

#### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

##### PRODUITS DANGEREUX

NOM	CAS N°	N° EINECS	CONC %	SYMBOLES	PHRASE(S) R
(101869) Hypochlorite de sodium 48°- 12,5 % Cl actif	7681-52-9	231-668-3	<= 15 %	C, N	R31, R34
(102010) Hydroxyde de sodium	1310-73-2	215-185-5	< 15 %	C	R35

#### 4. PREMIERS SECOURS

CONSEILS GÉNÉRAUX En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.

INGESTION En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

CONTACT AVEC LES YEUX Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

TRAITEMENT Avis aux médecins.

CONTACT AVEC LA PEAU Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.

INHALATION En cas de malaise consulter un médecin.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

##### MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S)

MOYEN(S) D'EXTINCTION APPROPRIÉ(S) Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité, n'importe quel moyen d'extinction peut être utilisé. mousse. eau. poudres.

MOYEN(S) D'EXTINCTION À NE PAS UTILISER POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ  
Aucun.

##### EQUIPEMENTS SPÉCIAUX POUR LA PROTECTION DES INTERVENANTS

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

##### METHODE DE NETTOYAGE

##### PRÉCAUTION(S) POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

##### MÉTHODE DE NETTOYAGE

Absorber tout produit répandu avec du sable ou de la terre. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination.

##### PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

##### MANIPULATION

PRÉCAUTIONS MANIPULATION	Eviter le contact avec la peau et les yeux. Douche, bain oculaire, et point d'eau à proximité.
CONSEIL(S) D'UTILISATION(S)	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
<b>STOCKAGE</b>	
PRÉCAUTION(S) STOCKAGE	Conserver toujours le produit dans l'emballage d'origine.
CONDITIONS DE STOCKAGE	Température de stockage recommandée: 5°C - 40°C.
- MATIÈRE(S) INCOMPATIBLE(S) À ÉLOIGNER	oxydants puissants.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### LIMITE(S) D'EXPOSITION

LIMITE(S) D'EXPOSITION Chlore VLE = 1ppm (3 mg/m3).

### PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
PROTECTION DES MAINS	des gants PVC résistant chimiquement (selon la norme EN 374 ou équivalent). Temps de pénétration à déterminer avec le fabricant des gants.
PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS	Porter un vêtement de protection approprié ou tablier en caoutchouc.
PROTECTION DES YEUX	Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
MESURES D'HYGIÈNE	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### INFORMATION GÉNÉRALE

ETAT PHYSIQUE/FORME	Liquide.
ODEUR	chlorée.
COULEUR	incolore.

### INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

PH	+/- 11 (1 g/l)
INFLAMMABILITÉ (SOLIDE, GAZ)	Non applicable.
DENSITÉ	+/- 1,190
HYDROSOLUBILITÉ	100%

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
CONDITION(S) À ÉVITER	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
MATIÈRE(S) À ÉVITER	Ne pas mélanger avec d'autres produits. oxydants puissants.
PRODUITS DÉCOMPOSITION DANGEREUX	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone. oxydes d'azote (NOx). Peut libérer des gaz dangereux (chlore) au contact d'autres produits.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### SYMPTOMES

- INHALATION	Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
- CONTACT AVEC LA PEAU	Provoque de graves brûlures.
- CONTACT AVEC LES YEUX	Brûlures profondes graves.
- INGESTION	Brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### COMPORTEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT

PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Biodégradable.
POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION	Données non disponibles.

### EFFET(S) ECOTOXICOLOGIQUE(S)

EFFET ÉCOTOXICOLOGIQUE A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

DÉCHETS / PRODUITS NON UTILISÉS	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
EMBALLAGES CONTAMINÉS	Evacuer comme déchet dangereux, suivre les règlements locaux.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° UN	1824
<b>VOIES TERRESTRES (ROUTE/RAIL: ADR/RID)</b>	
GROUPE D'EMBALLAGE	II
NOM D'ENVOI	Hydroxyde de sodium, en solution
<b>VOIES MARITIMES (IMDG)</b>	
GROUPE D'EMBALLAGE	II

ETIQUETTE ADR



N°8

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

---

SYMBOLE(S) DE DANGER



C

COMPOSANT DANGEREUX

Contient hydroxyde de sodium.

PHRASE(S) R

R35 - Provoque de graves brûlures

PHRASE(S) S

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage

S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette)

"Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits, peut libérer des gaz dangereux (chlore)."

REGLEMENT (CE) N°648/2004

INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

&lt; 5 %

Phosphonates

Polycarboxylates

Agents de blanchiment chlorés

**16. AUTRES INFORMATIONS**

---

Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance.

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autres produits.

Cette fiche de données de sécurité répond aux directives 1907/2006/CE .Produit classifié selon 67/548/CE - 99/45/CE- 01/59/CE et adaptations ou selon AISE-guidelines

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.

**HISTORIQUE**

DATE DE LA RÉVISION PRÉCÉDENTE 17/09/2007

RÉVISION CHAPITRE(S) N° 3-9

Source d'information : Toutes les informations concernant cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données de nos fournisseurs ou proviennent de [ecb.jrc.it/classification-labelling](http://ecb.jrc.it/classification-labelling)

PHRASES R COMPOSANTS

R31 - Au contact d'un acide dégage un gaz toxique

R34 - Provoque des brûlures

R35 - Provoque de graves brûlures